



DEMANDE EMPLACEMENT ANNUEL

Capitainerie du Port de Morin – chemin du Phare – 85740 L'ÉPINE

02.51.35.81.26 / portmorin@lepine-iledenoirmoutier.fr

portdemorin.fr

Première demande

Renouvellement

PROPRIÉTAIRE DU BATEAU

Nom & Prénom

Société

Adresse

Code postal & Ville

Tél portable

Tél domicile

E-mail

CARACTÉRISTIQUES DU BATEAU

Nom du bateau

Modèle Constructeur

Longueur x Largeur Tirant d'eau

Immatriculation

Type de bateau vedette pêche promenade voilier (DL ou DI)

pneumatique/semi-rigide multicoque autres

Attention ! Le port de Morin étant un port d'échouage, le tirant d'eau autorisé est de 80cm maximum.

Document à compléter et à retourner à la capitainerie par courrier postale ou par mail :

Capitainerie du Port de Morin, chemin du Phare, 85740 L'Épine portmorin@lepine-iledenoirmoutier.fr

Accompagné de 15 euros (1^{ère} demande et renouvellement) et des pièces suivantes (en cas de 1^{ère} demande):

copie de carte d'identité

attestation d'assurance en cours

carte de circulation ou acte de francisation

Le règlement de l'inscription peut se faire par chèque, à l'ordre de la régie du Port de Morin, par virement ou bien par carte bancaire directement à la capitainerie.

Fait à

Le

Signature

Demande reçue complète le

Toute demande incomplète ne sera pas enregistrée (sous réserve d'acceptation)